

**LES SANS-PAPIERS ENFERMÉS À VINCENNES SE SONT RÉVOLTÉS.
LES INCULPÉS ONT MAINTENANT BESOIN DE NOTRE SOUTIEN !**

Le centre de rétention administrative de Vincennes était la plus grande prison pour sans-papiers de France. Le 21 juin 2008, un retenu qui avait réclamé en vain ses médicaments y mourait. Le lendemain 22 juin, les retenus organisèrent dans le centre une marche silencieuse qui fut fortement réprimée. Au cours de la révolte qui s'en suivit la prison est partie en fumée.

Depuis l'incendie l'Etat a multiplié les arrestations de retenus présents ce jour-là, dans le souci évident de faire des exemples et de dissuader quiconque de se révolter. Huit personnes sont à ce jour poursuivies pour « *destruction de biens par l'effet d'incendie et violence à agent de la force publique avec une incapacité totale de moins de cinq jours en réunion* ».

Sans chercher à savoir s'ils sont « coupables » ou « innocents », nous soutenons ces hommes aujourd'hui incarcérés en attente d'un procès où ils risquent dix ans de prison ferme, parce que nous nous opposons à la recherche de responsables d'une révolte collective. La seule culpabilité réside dans une politique qui fait que des êtres humains sont pourchassés, arrêtés, enfermés, expulsés au prétexte qu'ils ne disposent pas de papiers administratifs que l'Etat nous impose d'avoir. La responsabilité réside dans la politique de contrôle des mouvements migratoires. Chaque année des milliers de personnes meurent en essayant de franchir des frontières.

Quatre mois après l'incendie, le 10 novembre 2008, le centre de Vincennes a rouvert avec un premier bâtiment de soixante places (deux autres suivront). Moins nombreux, les retenus sont plus facilement contrôlables.

Aujourd'hui nous sommes solidaires de tous ceux accusés d'être à l'origine de l'incendie de Vincennes parce que nous sommes solidaires de celles et ceux qui, d'une manière ou d'une autre, se révoltent contre un monde où des millions de vies sont suspendues à des bouts de papiers.

**NOUS EXIGEONS L'ARRÊT DES POURSUITES
ET LA LIBÉRATION IMMÉDIATE DE TOUS LES INCULPÉS DE VINCENNES !**

Histoires de révoltes dans les Centres de Rétention en Europe

2005-2009



fermeturetenation@yahoo.fr

Cette brochure présente les révoltes dont nous avons eu connaissance dans les prisons pour étrangers de divers pays d'Europe et de pays « coopérants » (Turquie, Libye). Elle dépend de nos moyens d'informations et n'est évidemment pas exhaustive.

Ainsi, on trouvera beaucoup d'informations sur l'Italie. Cela est dû en partie à ce que nous y avons plus de sources d'information mais aussi à ce que les révoltes s'y sont multipliées, suite notamment à une nouvelle loi allongeant la durée de rétention à 6 mois. Comme ailleurs, la dispersion des « meneurs » dans d'autres centres s'est suivie de l'extension des révoltes. Ce qui est nouveau c'est la coordination entre les retenus de différents centres. Les luttes dans les centres de rétention et les lieux d'enfermement en général restent trop souvent étouffées entre 4 murs. Au-delà des contextes particuliers propres à chaque pays, et donc au-delà des conditions de rétention, ces révoltes qui ont lieux partout témoignent du fait que le véritable enjeu est celui de la liberté pour tous et toutes.. A chacun/e d'entre nous d'envisager comment y participer...

PERPIGNAN, 12 JUIN 2009

Une chambre a pris feu à l'intérieur du centre, situé à proximité de l'aéroport de la ville. La nuit la cour de promenade est fermée. Un retenu est parvenu à y accéder en faisant la courte échelle. Il a ouvert les portes de cette cour. Plusieurs retenus s'y sont engouffrés. Pendant ce temps, un autre retenu serait retourné dans sa chambre. Il aurait fait une mèche avec du papier toilette et, avec sa cigarette, il a mis feu à son matelas. La chambre a brûlé et, à cause de la fumée, l'ensemble du bâtiment a été fermé. Six retenus ont été transférés au centre de rétention de Toulouse.

VINCENNES, 30 JUIN - 7 JUILLET 2009

Suite à une énième tentative de suicide, les retenus se réunissent et décident collectivement de faire une grève de la faim. Ils rédigent aussi une liste de onze revendications dont la dernière est : « fermeture des centres de rétention et régularisation des sans-papiers ». Chaque jour les retenus se réunissaient pour décider de la suite à donner. La grève se termine brutalement après l'expulsion de deux grévistes de la faim.

MESNIL-AMELOT, 14-15 JUILLET 2009

Une partie des retenus débute une grève de la faim pour protester contre les violences policières dont a été l'objet l'un des retenus au moment d'une tentative d'expulsion. Ils se rassemblent sur le terrain de foot avec des matelas et font une manifestation. Ils se retranchent ensuite dans les bâtiments 4 et 5 et refusent de regagner leur chambre. Ils rédigent une lettre à l'intention du préfet signée par 89 retenus (sur 113). Le lendemain, la salle télé du bâtiment 4 prend feu rendant une partie de l'édifice inutilisable.

VINCENNES, 2 SEPTEMBRE 2009

Au moins deux retenus se sont évadés dans la nuit. Une troisième personne qui avait tenté elle aussi de se faire la belle, a été rattrapée. Blessée à la cheville, elle a été conduite à l'hôpital. Pour s'échapper, les trois retenus ont d'abord arraché le grillage d'une fenêtre puis, modifiant le champ d'observation d'une caméra en secouant le poteau où elle était accrochée, ils ont escaladé la clôture.

MESNIL AMELOT, FÉVRIER 2008

Mouvement de protestation des retenus qui refusent de réintégrer le centre et restent dans la cour. Les gendarmes interviennent violemment pour les obliger à retourner dans la prison. Les retenus commencent une grève de la faim.

MESNIL AMELOT, AOÛT 2008

Une partie du centre est incendié par des retenus. Deux personnes sont inculpées puis relaxées.

MARSEILLE, LE CANET, AVRIL 2008

Pendant plusieurs jours des retenus manifestent réclamant leur libération immédiate. Ils avaient été maintenus en rétention par un tribunal déclaré illégal du fait que celui-ci se trouvait dans l'enceinte même du centre.

Le centre subit des dégradations, le mouvement est relayé par plusieurs manifestations à l'extérieur.

BORDEAUX, 19 JANVIER 2009

Les retenus mettent le feu à des matelas, le centre est partiellement détruit par les flammes et devenu inutilisable. Les retenus sont transférés à Toulouse. Deux personnes sont inculpées.

TOULOUSE-CORNEBARRIEU, 18 FÉVRIER 2009

Un retenu pour lequel un embarquement était prévu par bateau dans la journée du 19 février 2009, s'est automutilé avec une boucle de ceinture. Lorsque les policiers chargés de la surveillance du centre ont voulu intervenir, des retenus ont bloqué la porte d'accès avec des matelas et ont mis le feu à une chambre. Vers 4 heures du matin alors que la fumée envahissait le secteur incendié, les autorités du centre ont regroupé tous les retenus, soit environ 90 personnes, dont quatre femmes, dans un secteur unique. Dans la précipitation, trois de ces quatre femmes n'avaient pas eu le temps de se vêtir décemment. Le retenu qui s'est mutilé a été transféré à l'hôpital. Sept personnes ont été placées en garde à vue.

Belgique

VOTTEM, MARS 2008

Une grève de la faim est menée par une centaine de personnes détenues au centre fermé pour étrangers de Vottem. La grève a démarré dans une aile et s'est étendue ensuite.

Les personnes enfermées se plaignent des conditions de détention en général, de la surpopulation, du manque de suivi médical, de la piètre qualité de la nourriture, de la longueur de la détention... Elles protestent contre la détention elle-même et mènent ce mouvement pour obtenir leur libération.

STEENOKKERZEEL, MARS 2008

Lors d'un rassemblement devant l'aile où sont détenues les familles, les retenus manifestent bruyamment à l'intérieur et annoncent qu'une grève de la faim réunissant 100 personnes a débuté 10 jours auparavant.

Plus tard dans l'après-midi, la police anti-émeute est là en nombre et sépare avec violence les hommes des femmes et enfants. Dans la soirée, la police prend 5 personnes et les emmènent menottées. Les grévistes confirment qu'ils continuent leur grève de la faim.

CENTRE FERMÉ DE MERKPLAS, MAI 2008

Ebenizer Folefack Sontsa se suicide. Il avait réussi à refuser 2 fois l'expulsion, avait été sévèrement tabassé lors de la dernière tentative et s'apprêtait à affronter ce que les autorités appellent un nouveau rapatriement.

Suite au suicide d'Ebenizer, les retenus se révoltent, le centre est détérioré et il y a plusieurs départs de feu. Des renforts policiers viennent de l'extérieur pour « ramener le calme » comme ils disent.

Douze personnes sont arrêtées et 9 transférées dans un autre centre. Plusieurs manifestations ont lieu, notamment 2 se déroulant en même temps à la fois devant Merkplas et devant Vottem, là où les désignés meneurs ont été transférés.

127 BIS DE STEENOKKERZEEL, JUILLET 2008

Les retenus se révoltent, la police anti-émeute intervient et isole 8 rebelles.

127 BIS DE STEENOKKERZEEL, 24 AOÛT 2008

Huit départs de feu concomitants détruisent 2 des 3 ailes de la prison. De nombreux demandeurs d'asile sont transférés vers d'autres centres, mais d'autres sont libérés, faute de place ailleurs. Une quarantaine de personnes est interrogée à propos de l'incendie mais la police ne réussit à accuser personne.

Turquie

CENTRE DE RÉTENTION DE KIRKLARELI, PRÈS DE LA FRONTIÈRE BULGARE, JUIN 2008

Une émeute éclate, des retenus mettent le feu à leurs matelas. 2 policiers se font prendre leur arme de service. En attendant des renforts de police et de gendarmerie, les mutins sont enfermés par leurs gardiens dans les dortoirs. Un retenu somalien arrive à s'enfuir, les forces de sécurité tirent à balle réelle, il meurt sur l'instant.

CENTRE DE RÉTENTION DE EDIRNE, 7 DÉCEMBRE 2008

Les détenus incendient les locaux du centre. La révolte est réprimée par la police, il y a 12 blessés. Le centre fonctionne toujours.

CENTRE DE RÉTENTION DE KUMKAPI (ISTANBUL), 19 DÉCEMBRE 2008

A l'aube, une révolte éclate. Les retenus mettent le feu à des matelas, refusent de rejoindre leur cellule et font des barricades. C'est la quatrième révolte en 6 mois.

policiers anti-émeute entièrement équipés sont alors entrés et ont utilisé d'une « violence proportionnelle » selon les termes utilisés par le directeur du centre. 20 retenus ont été forcés de voir comment Surah Keladze (Géorgie) a été battu, et comment Obrahim Ussein a été frappé aux parties génitales. Le même jour 36 retenus du bloc L ont commencé la grève de la faim et ont organisé leur résistance, leur lutte pour la liberté.

CENTRE DE RÉTENTION D'ALPHEN AAN DEN RIJN, 19 JUIN 2009

Une soixantaine de retenus refusent de réintégrer leurs cellules. Manifestation à l'intérieur du centre de concert avec le rassemblement à l'extérieur. Les retenus appellent à l'aide et demandent la liberté. Dans ce centre de rétention prévu pour enfermer 1300 personnes, 3 retenus sont décédés courant juin.

Comores

MORONI, 5 JUIN 2009

Une dizaine de retenus a réussi à s'évader du centre. Les fugitifs, d'origine rwandaise et congolaise avaient été placés au centre dans la nuit du 30 mai en attendant leur reconduite à la frontière le 6 juin en compagnie de seize autres de leurs compagnons.

France

VINCENNES, DE FIN DÉCEMBRE 2007 JUSQU'AU 22 JUIN 2008

Après six mois de mouvements de protestations (refus de comptages, départs de feu, refus de rentrer dans les chambres, manifestations...), le centre brûle entièrement lors d'une révolte. La vieille, Salem Souli était mort faute de soins, qu'il avait réclamés en vain.

Espagne

CENTRE DE RÉTENTION DE MADRID, 8 AVRIL 2008

Les 120 retenus du centre refusent de manger. Ils protestent contre les insultes, les vexations qu'ils subissent de la police et contre leur enfermement. La police tente de les faire rentrer dans leur chambre mais ils refusent. La police anti-émeute intervient et met fin à la protestation.

CENTRE DE RÉTENTION DE LAS PALMAS, 18 JUILLET 2009

Après une émeute dans un des bâtiments du centre, 28 retenus ont réussi à s'enfuir en faisant un trou dans une clôture. Quatre ont été repris. L'été précédent, onze personnes s'étaient déjà évadées de ce centre.

Pays-Bas

SCHIPHOL, OCTOBRE 2005

Un incendie tue 11 retenus, Ahmed Isa, un ancien retenu est condamné à 3 ans de prison. En appel (août 2009), il est à nouveau condamné pour l'incendie mais relaxé pour les décès. Le soir du verdict, Ahmed Issa est arrêté à son domicile et enfermé au centre de rétention d'Alphen aan den Rijn pendant plusieurs jours avant d'être expulsé en Libye.

SCHIPHOL, FÉVRIER 2009

Les retenus du bloc L demandent des informations sur leur sort. « *Combien de temps peuvent-ils nous garder ici ? Est-ce un crime dans ce pays de demander asile ? Pourquoi sommes nous ici ?* » Le personnel de centre et le directeur ne répondant pas à leurs questions, une quarantaine de migrants a fait un sit-in dans la cage leur tenant lieu de cour et ont refusé de retourner dans leurs cellules. Les flics ont transporté une par une les personnes jusque dans leurs cellules, menottées et quand cela était « opportun » en cellule d'isolement. 50

CENTRE DE RÉTENTION DE KUMKAPI (ISTANBUL), 20 SEPTEMBRE 2009

Les prisonniers de la « Maison des invités » (centre de rétention) se sont rebellés contre leur conditions de détention et les mauvais traitements qui leur sont infligés par la police. Une manifestation de soutien à l'extérieur du centre a été organisée les jours suivants.

Bulgarie

BUSMANTSI, SOFIA, 23 AVRIL 2008

Enfermés depuis cinq mois, des réfugiés irakiens se sont révoltés, mettant le feu au centre, lorsqu'ils ont appris que leur extradition serait retardée. Ils ont été soutenus par d'autres réfugiés installés au troisième étage du centre. Les Irakiens ont rassemblé des matelas et des matériaux inflammables, et les ont brûlés. L'incendie s'est répandu sur plusieurs dortoirs de l'étage. Très vite, plusieurs équipes des forces spéciales de la police, des équipes de pompiers et une équipe des Forces spéciales pour la lutte contre le terrorisme sont arrivées.

Italie

TURIN, MAI 2008

Hassan Nejl, 38 ans, enfermé depuis 10 jours dans le centre, meurt dans sa cellule suite à une infection aigüe pour laquelle le médecin de la Croix-Rouge travaillant dans le centre avait été alerté et n'avait pris aucune mesure particulière. Pendant toute la nuit ses camarades de cellule en vain appellent au secours et l'assistent comme ils peuvent. Lorsque le médecin arrive le lendemain matin Hassan est déjà mort. Les retenus se révoltent alors et plusieurs rassemblements de solidarité ont lieu devant le centre.

BARI, JUIN 2008

8 retenus qui, un an auparavant avaient été inculpés dans le cadre d'une révolte et d'une tentative d'évasion collective du centre de rétention, sont condamnés à de lourdes peines allant jusqu'à 5 ans et demi de prison ferme.

CALTANISSETTA, SICILE, JUIN 2008

Dans la nuit du 29 au 30 juin, Yussuf Abubakr, demandeur d'asile du Ghana meurt d'une crise cardiaque. Là encore, ses co-détenus ont appelé à l'aide toute la nuit. Une enquête a été ouverte, l'administration du centre présente une version contradictoire avec celle des retenus. Début août, 70 militaires supplémentaires sont envoyés pour surveiller les détenus de Caltanissetta.

MILAN, JUILLET-AOÛT 2008

A partir du 10 juillet, une grève de la faim a lieu et plusieurs révoltes, avec des départs de feu, éclatent.

Pour illustrer ces quelques journées, juste un témoignage, celui de cette retenue transsexuelle arrivant à la fin de sa rétention qui refuse de sortir du centre par solidarité avec les autres détenus, revendiquant la liberté pour tous. « *Ou personne ne sort ou nous sortons tous* » voilà ce qui pendant plusieurs heures a été dit à la Croix rouge et aux forces de l'ordre. (Finalement la retenue est sortie et a témoigné du mouvement qui se déroulait à l'intérieur)

TURIN, AOÛT 2008

Dans la nuit du 18 août, une révolte et un incendie éclatent dans le centre après qu'un retenu ait été frappé par les policiers parce qu'il réclamait avec trop de véhémence ses médicaments.

BARI, CIE (CENTRE D'IDENTIFICATION ET D'EXPULSION) DEBUT SEPTEMBRE 2008

Une révolte avec début d'incendie ayant pour but une tentative collective d'évasion laisse plusieurs retenus blessés.

CENTRE DE RETENTION DE YARL'SWOOD (BEDFORD)

Des femmes retenues depuis plusieurs mois dans ce centre avec leurs enfants ont organisé des manifestations contre la détention des enfants.

Beaucoup de ces femmes, enfermées depuis plusieurs mois dans ce centre de Bedford, ont occupé nues un couloir et se sont mises en grève de la faim pour pouvoir se faire entendre. Le conflit a commencé après que 11 détenues aient essayé d'empêcher une mère et son enfant d'être expulsés.

BROOK HOUSE, 12 JUIN 2009

Le centre nouvellement ouvert a été incendié lors de violentes émeutes. Plusieurs retenus ont été enfermés dans des cellules, d'autres ont réussi à rester "libres". Les gardes n'auraient repris le contrôle du centre qu'au petit matin avec l'aide de la police anti-émeute. Un grand nombre de cellules ont été endommagées, ainsi que l'aile du bureau de l'administration. Des matelas ont été incendiés et un très grand feu a été fait dans la cour extérieure.

CENTRE DE RÉTENTION DE YARL'SWOOD, 16 JUIN 2009

Les femmes du centre ont entamé une grève de la faim pour protester contre le manque de soin et l'enfermement des enfants dans les prisons pour étrangers. Une femme a dû téléphoner au samu pour que son bébé soit examiné, les gardes refusant de contacter le médecin du centre. Parallèlement à cette grève, les prisonniers et prisonnières font des manifestations à l'intérieur du centre et occupent les couloirs. Lors de l'une de ces manifestations, le mercredi 17 juin, les détenus ont été violemment agressés par les agents de sécurité qui ont isolé 4 hommes et 2 femmes. Un bébé a été piétiné dans l'attaque.

Une détenue témoigne : « *Je n'ai jamais vu une telle violence. Ils ont battu les hommes comme s'ils étaient des animaux. Ils ont filmé la femme quand elle était nue parce que ses vêtements ont été arrachés. Ils disent que si nous avons l'audace de revenir dans le couloir, ils vont nous pulvériser du gaz poivre. Nous avons besoin de votre aide de l'extérieur. Nous n'avons pas de droits ici. Nous avons besoin de votre soutien de l'extérieur* ». Les prisonniers/ères en lutte font parvenir une liste de doléances à l'extérieur. Dehors, un rassemblement de soutien est organisé devant les locaux de la compagnie (Serco) qui fournit les gardiens du centre.

Grande Bretagne

HARMONDSWORTH, JANVIER 2008

Début du procès de 4 retenus accusés d'avoir participé à la rébellion de novembre 2006 qui a détruit une partie du centre. Une campagne de soutien aux 4 accusés a lieu.

Pour rappel sur ses événements :

Harmondsworth est dirigé par Kalyx, société privée, filiale de la Sodexo. La rébellion du 28 novembre fit suite à la publication d'un rapport accablant d'Anne Owers, Chief Inspector of Prisons, sur les conditions de rétention à Harmondsworth. Elle est la conséquence directe de tentatives de la part de membres du personnel d'empêcher un groupe de retenus de regarder le journal télévisé mentionnant ce rapport. Des brigades anti-émeutes sont appelées pour réprimer ceux qui protestaient. Une cinquantaine de retenus sont laissés dans la cour toute la nuit. D'autres sont enfermés dans leurs chambres tandis qu'un incendie fait rage dans certaines parties du bâtiment.

En février 2008, les 4 accusés de l'incendie et de la rébellion, sont finalement acquittés des accusations de complot et préparation de rébellion violente. 2 sont condamnés à 2 mois de prison pour dégradation de matériel.

Les 4 d'Harmondsworth désignés comme meneurs par les flics avaient passé 11 mois en détention préventive au moment de leur procès. Bien que relaxés pour les accusations les plus « graves », ces 4 personnes sont restées en prison car toujours sans-papiers...

HARMONDSWORTH, AVRIL 2008

Le 1er avril les retenus du centre d'Harmondsworth entament une grève de la faim et font parvenir des doléances à l'extérieur. Le 5 avril, les brigades anti-émeutes interviennent pour faire cesser le mouvement et placent 30 personnes en isolement carcéral. Un petit nombre de retenus poursuit quand même la grève de la faim durant quelques jours.

SARDAIGNE, CENTRE D'ELMAS (CAGLIARI) 17 SEPTEMBRE 2008

Dans la nuit du 17 septembre, les retenus de ce centre de premier accueil (CPA), ouvert depuis début juin et qui jouxte l'aéroport militaire, saccagent le 2ème étage du bâtiment dans lequel ils sont enfermés. De nombreux renforts de police sont appelés. Une dizaine de retenus est arrêtée et accusée d'actes de vandalisme et de destruction de bien public.

SARDAIGNE, CENTRE D'ELMAS, 15 DECEMBRE 2008

Alors que Reda se défendait face aux policiers qui venaient de le reprendre à la suite d'une tentative d'évasion, plusieurs de ses camarades de détention se sont solidarisés avec lui. Lors de la révolte pas mal de matériel a été détruit, des retenus ont essayé de s'évader et il y a eu de violents affrontements avec les policiers-gardiens, occasionnant des blessés de chaque côté. Reda a été mis en prison, 40 retenus algériens ont été immédiatement transférés vers un autre centre de rétention par charter.

BARI, 24 - 26 DECEMBRE 2008

Dans la nuit du 24 au 25 décembre, une dizaine de sans-papiers, profitant du bruit occasionné par les feux d'artifice extérieurs, ont réussi à s'enfuir. Un jeune homme blessé durant l'évasion a été repris.

Dans la nuit du 25 au 26 décembre, des affrontements violents ont eu lieu entre les retenus et les militaires chargés du maintien de l'ordre dans la taule. Selon les journaux, plusieurs militaires ont été blessés. Lors de la révolte, lits et chaises ont été détruits, notamment car ils ont servi de projectiles. 21 personnes ont été arrêtées. Selon la presse, ce serait la signature d'un accord italo-algérien facilitant les expulsions vers l'Algérie qui aurait mis le feu au poudre...

SYRACUSE, CENTRE DE PREMIER ACCUEIL 30-31 DÉCEMBRE 2008

2 flics auraient été pris en otage. 6 prisonniers ont été blessés (fractures du bassin pour l'un d'eux), 20 ont été arrêtés. Le déclenchement de l'émeute aurait permis de « couvrir » une évasion. 4 personnes auraient réussi à s'enfuir.

LAMPEDUSA, CENTRE DE PREMIER ACCUEIL, 24 JANVIER 2009

Les 1300 retenus du centre se sont enfuis dans la matinée et ont manifesté dans la ville en criant « *liberté, aidez-nous !* » sous les applaudissements de nombreux habitants.

LAMPEDUSA, CENTRE DE PREMIER ACCUEIL, FÉVRIER 2009

La tension était grande suite à des informations publiées par un journal tunisien (Assabah), confirmant un accord conclu ces derniers jours entre les autorités italiennes et tunisiennes en vue de l'expulsion vers la Tunisie de 1200 immigrés. Un incendie s'est déclenché ravageant la majeure partie du Centre.

Les forces anti-émeutes sont intervenues brutalement et 14 blessés ont été transférés à l'hôpital. Des retenus ont tenté de forcer un portail du centre pour s'échapper. Repoussés par des policiers et carabinieri, ils auraient alors lancé contre les forces de l'ordre tout ce qu'ils pouvaient arracher des structures puis ont déclenché un incendie avec des matelas et des coussins. La vingtaine de retenus désignés comme responsables des violences a été arrêtée. Une centaine de retenus était en grève de la faim depuis plusieurs jours.

MILAN, CIE DE LA VIA CORELLI, 18 FEVRIER 2009

Dans la partie réservée aux transsexuelles, des retenues auraient déclenché un incendie en mettant le feu à des matelas pour protester contre leur enfermement.

TURIN, CIE, 19 FEVRIER 2009

Alors que plusieurs retenus transférés du centre incendié de Lampedusa viennent d'être transférés au centre d'identification et d'expulsion de Turin, une grève de la faim a commencé dans le centre et un rassemblement de solidarité a eu lieu à l'extérieur.

Malte

LA VALETTE, 18 FÉVRIER 2009

Deux émeutes ont eu lieu dans des centres de rétention. Au centre de Hal Fair, environ 70 Tunisiens ont mis le feu à des matelas provoquant un incendie pour protester contre la durée de leur rétention. Des prisonniers auraient réussi à s'enfuir.

SAFI, 23 MARS 2009

Une émeute éclate à la suite du rejet des demandes d'asile: plusieurs départs de feu ont lieu à l'intérieur et un incendie a détruit un centre éducatif à proximité. Trois flics ont été blessés lors des affrontements qui ont duré deux heures.

Grèce

PRISON DE PAGANI (MYTILENE), MAI 2009

Des mineurs sans-papiers, enfermés dans la prison de Pagani car il n'y a plus de place dans les centres d'accueil normalement prévus pour eux, ont initié une courte révolte : vitres brisées, battements rythmés sur les portes aux cris de « *Liberté* ».

CENTRE DE RÉTENTION DE PAGANI (MYTILENE), 22 SEPTEMBRE 2009

Les retenus refusent de réintégrer les bâtiments et manifestent dans la cour aux cris de "Azadi, Azadi" (liberté, liberté). A l'intérieur des bâtiments, plusieurs matelas ont été brûlés et des barreaux aux fenêtres ont été arrachés.

Libye

CENTRE DE RÉTENTION BENGHAZI, 9-10 AOÛT 2009

Dans les cellules de cinq à six mètres, peuvent être enfermées jusqu'à 60 personnes, nourries au pain et à l'eau, et quotidiennement exposées aux humiliations et au harcèlement de la police. La tension est telle qu'un groupe de prisonniers Somaliens a décidé de tenter l'évasion.

Dans la soirée du 9 août, 300 prisonniers, principalement des Somaliens, ont commencé à assaillir la porte du camp de détention, forçant le cordon de police et le dépassant. Les militaires sont intervenus armés de matraques et de couteaux. L'affrontement est très dur. À la fin couchés sur le sol dans une mare de sang, 6 personnes sont mortes poignardées (et non pas tué dans la fusillade, comme il avait semblé au début) et il y a plus de 50 blessés. Une centaine de Somaliens a tout de même réussi à fuir vers Tripoli, pourchassés par la police. Le lendemain, 10 personnes manquaient à l'appel parmi les blessés. Nul ne sait si elles ont été hospitalisées ou si elles ont terminé à la morgue. Le nombre de victimes oscille donc entre 6 et 16. Les autres blessés à coup de couteaux sont restés dans les cellules. Les plaies sont sanguinolentes, ils sont blessés aux jambes, aux bras, à la tête.

Autriche

AOÛT – SEPTEMBRE 2009

Grève de la faim de plusieurs demandeurs d'asiles déboutés et emprisonnés en attendant leur expulsion.

Au total, 1 200 personnes, soit un quart des demandeurs d'asile se trouvant en rétention administrative en Autriche auraient observé cette grève de la faim. A la mi septembre, Gaganpreet Singh K., un jeune Indien de 20 ans qui participait au mouvement en est mort.

TURIN, CPT, 30 MARS 2009

Lundi 30 mars vers 20h, à la fin d'une journée tendue ou de nouvelles actions de protestation et d'automutilation ont été menées contre l'allongement du temps de rétention, 7 retenus ont réussi à s'enfuir alors qu'il étaient conduits à l'infirmierie. Ils sont passés par la grille principale laissée ouverte par inadvertance. Le quartier a été immédiatement quadrillé et 5 des « échappés » ont malheureusement été repris dans les heures suivantes. A minuit un feu d'artifice, allumé de l'extérieur a eu lieu pour saluer la belle ! Des retenus ont témoigné sur radioblackout, voilà quelques unes de leurs paroles : "gli scioperi della fame non servono, servono cose più efficaci", "ci saranno altri tentativi" (« Les grèves de la faim ne servent à rien, il faut des choses plus efficaces » « il y aura d'autres tentatives »)

MILAN, CIE DE LA VIA CORELLI, 5 AVRIL 2009

Des retenus montent sur le toit pour protester contre les conditions de vie dans le centre, la nouvelle loi qui a allongé le temps de rétention à 6 mois en Italie et exiger la liberté. Ils sont rapidement descendus par la police et la révolte est durement réprimée à l'intérieur (témoignages de nombreux retenus en contact par téléphone avec l'extérieur). Les charges policières ont fait au moins 2 blessés.

SEMAINE DU 3 AU 10 AVRIL 2009

Les retenus de plusieurs centres de rétention (Milan, Rome, Gradisca, Turin, Naples) se coordonnent pour protester contre leur enfermement et l'allongement de la durée de rétention.

A Milan, les sans papiers montent sur le toit du centre, ils sont vite redescendus par la police et bastonnés à l'intérieur du centre.

A Turin une tentative d'évasion collective échoue. Les prisonniers sans-papiers qui se faisaient la belle sont repris, bastonnés et 5 d'entre eux sont inculpés et transférés en prison. A l'extérieur comme à l'intérieur les manifestations de solidarité s'organisent et les 5 sont finalement relaxés, relâchés de prison... mais retournent au centre de rétention.

A Gradisca, une évasion collective permet à plus de 20 personnes de retrouver la liberté.

Dans les 5 centres où les retenus sont coordonnés, des grèves de la faim sont initiées. Finalement, le mercredi 8 avril, le décret allongeant le temps de rétention est rejeté, ce qui signifie que, le 26 avril, 1038 personnes ont été libérées. Les retenus en lutte se réunissent et décident, centre après centre de suspendre la grève de la faim.

ROME, PONTE GALLERIA, 6 - 9 MAI 2009

Dans la nuit du 6 au 7 mai Mabruka, une femme tunisienne s'est pendue. Elle avait 49 ans, un mari et un fils. Pendant plus de 20 ans elle a vécu et travaillé en Italie. Deux semaines auparavant, la police l'avait arrêtée alors qu'elle faisait la queue devant la préfecture pour renouveler son permis de séjour. Comme elle était momentanément sans travail, elle a été enfermée au CIE de Ponte Galleria, géré par la Croix Rouge. La veille, elle avait appris que son expulsion était imminente.

Depuis que son corps a été trouvé, les détenus du centre, choqués et en colère, ont entamé une grève de la faim. Une manifestation réunissant environ 300 personnes, majoritairement des immigrés, a eu lieu à Rome pour dénoncer ce suicide d'État (traduction littérale) et l'existence des centres de rétention. La manifestation s'est rendu au siège de la Croix Rouge dont les manifestants ont dénoncé la complicité avec l'Etat pour enfermer les étrangers..

Dimanche 9, une autre manifestation a eu lieu devant le CIE. Le centre a pu être approché de très près, la zone militaire entourant le centre qui est normalement interdite, ayant pu être envahie par les manifestants qui ont été vus (fumigènes) et entendus (cris) par les prisonniers qui ont répondu bruyamment à cette manifestation de solidarité. Les retenus, ont été joints par téléphone et leurs témoignages retransmis en direct aux manifestants.

BOLOGNE, MAI 2009

Les retenus ont également initié un mouvement (sans rapport avec Rome car commencé avant) après qu'une retenue, Raya, ait été sévèrement bastonnée par un flic en civil à l'intérieur du centre. Ce passage à tabac a eu lieu sous les yeux des gestionnaires du centre (la Misericordia). Plusieurs tentatives de suicide et des automutilations ont été faites par les retenus.

A l'extérieur un feu d'artifice de solidarité a été tiré, une banderole de solidarité a été mise et des poubelles enflammées ont barré la rue du centre.

BARI, 15 JUIN 2009

A 12 h d'intervalle 2 groupes de retenus algériens tentent des évasions collectives. La 1ère tentative se fait en escaladant le toit pour sauter à l'extérieur alors qu'un rassemblement de protestation avait lieu à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du centre. Malheureusement, les militaires gérant le centre ont réussi à les encercler et les capturer et l'un des retenus s'est cassé le genou. La nuit suivante un autre groupe a tenté l'évasion par le même moyen mais n'a pas réussi non plus.

BOLOGNE, 6 - 13 JUIN 2009

Les 110 prisonniers du centre de rétention se sont mis en grève de la faim après qu'ils aient trouvé des vers dans la nourriture qu'on leur impose.

8 AOUT – 21 AOÛT 2009

Dans différents centres de rétention d'Italie, des révoltes éclatent suite à l'adoption du « paquet sécurité »^[1] qui, en outre, fait passer la durée de rétention de deux à six mois : grève de la faim à Milan, Rome, Turin..., incendies à Gradisca, Bari, Modène, Turin..., évasions collectives à Gradisca.

La répression est forte : transferts disciplinaires, expulsions, passages à tabac, inculpations et emprisonnement pour émeutes, résistance à la force publique et destruction de biens... mais malgré cela les mouvements de révolte se succèdent. A l'extérieur la solidarité s'organise et dans différentes villes les manifestations et actions de solidarité avec les retenus en lutte se multiplient.

[1] Il prévoit aussi la création de rondes citoyennes, l'instauration d'un délit d'entrée et de séjour irrégulier qui pourra être puni d'une amende de 5000 à 10 000 euros mais sans incarcération immédiate, l'obligation de présenter le titre de séjour pour tous les actes d'état civil, l'obligation pour les services de transfert d'argent de demander les titres de séjour et d'en conserver une copie pendant dix ans, l'instauration d'un titre de séjour à point, le fichage des SDF... (liste non-exhaustive)